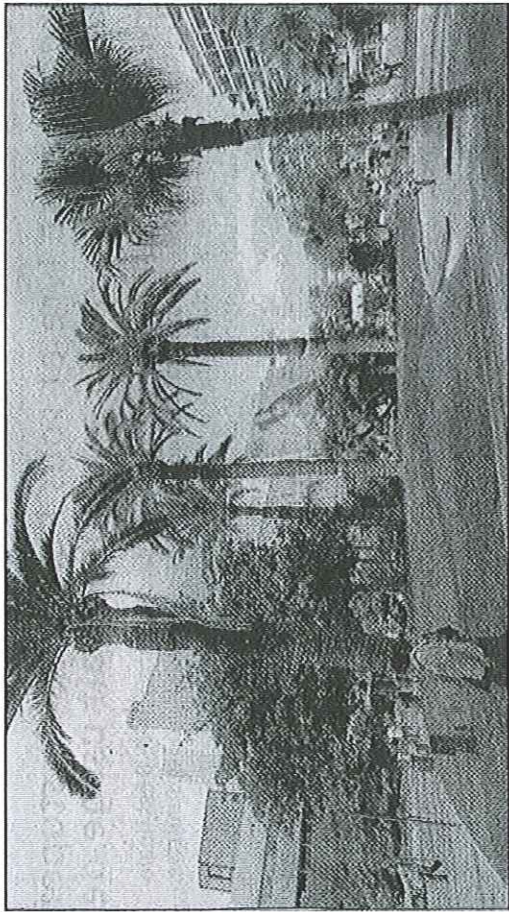


Palais : l'extension « reportée » fait débat

On l'attendait houleux et long; il fut - relativement - court... et court. Le débat sur la suspension de la procédure de délégation de service public (DSP) qui enterme, au moins provisoirement, l'extension souterraine du Palais des Festivals et la concession de quarante ans initialement prévue pour le futur exploitant (Nice-Matin de jeudi) n'aura finalement pas déchaîné les passions. Défenseur par l'adjoint aux Affaires juridiques, Christophe Santelli-Estrany, la délibération a été votée à l'unanimité, chaque groupe trouvant cependant des raisons diamétralement opposées de se réjouir de ce retrait.

« En vous demandant de voter pour l'interruption de cette nouvelle DSP, nous poursuivons notre opération vérité, a expliqué le deuxième adjoint. Car nous l'avons toujours dit, il n'a jamais été question de se lancer dans cette extension et cette concession longue durée sans une période de réflexion préalable avec nos partenaires. »

Sur les bancs de l'opposition, les moqueries ont fusé. D'abord du côté de la gau-



Le square Raynaldo Hahn, qui devait accueillir l'extension souterraine du Palais des festivals, a encore beaucoup fait parler de lui hier au conseil municipal. (Photo archives Serge Haouzi)

che où Apolline Crapiz sus-

tigeait une nouvelle fois ce projet « pharaonique, trop dangereux pour l'équilibre budgétaire de la Ville et qui aurait pesé à terme sur les contribuables si l'exploitant avait été défaillant ». Un... gauche au foie de la majorité que la chef de file socialiste doublait aussitôt d'un upercut à la face du groupe Tabarot coupable selon elle « d'avoir présenté un projet alternatif d'extension du Palais utopique et non fiable. Avec tous ces pseudos projets, on a dupé les Cannois... »

« Tentative de

récupération politique » En sportif accompli, Philippe Tabarot ne se fait pas prier pour renvoyer dans les cordes... et à ses scores aux élections municipales, Apolline Crapiz, préférant s'attarder sur son combat avec la majorité : « Nous voterons cette délibération des deux mains. Car ce projet était, nous l'avons dit à maintes reprises, trop coûteux, trop complexe à mettre en œuvre techniquement, trop peu respectueux de notre environnement (...) Vous pré-

guments des uns et des autres, accusant le groupe Tabarot « d'une tentative de récupération politique dont personne n'est dupe. Vous rejetez avec dédain ce que nous avons toujours dit, précisait le premier adjoint et président du Palais, il fallait pouvoir activer ce projet si les conditions étaient réunies. Comme nous avons toujours dit qu'on ne le ferait qu'en plein accord avec nos partenaires organisateurs de congrès. (...) Vous êtes polémiques, nous sommes pragmatiques... »

Le dernier mot sur cette DSP de la discorde (qui fera l'objet d'une nouvelle « moulture » avec une concession réduite à dix ans présentée lors du prochain conseil en juin) revenait au député-maire. Bernard Brochand appelant de ses vœux une forme de consensus « dans une période où tout le monde connaît la fragilité de l'économie et celle d'autres villes de congrès. Nous devrions tous nous réjouir, grâce à la sage des décisions qui sont prises, que Cannes ne soit pas, comme de nombreuses autres villes françaises, au bord de la faillite... »

CM. H.

textez, pour justifier votre reculade, la crise, que vous avez été, pendant tous ces mois, les seuls à ne pas voir, là où les commerçants, sans parler des organisateurs de congrès étaient frappés de plein fouet. De plus, vous invoquez la notion d'intérêt général. En décembre, en son nom, il fallait allonger la durée de la DSP. Aujourd'hui, au nom du même intérêt général, il faut stopper le processus. Tout cela n'est pas très sérieux... »

Contre-attaquant, David Lisnard rejetait alors les ar-